



*Le petit Cambounétois*

**CAMBOUNET SUR LE SOR**

**LE 9 JANVIER 2026**

**18H30 Salle du Foyer**

**VŒUX**

**à la population**

**&**

**Accueil des nouveaux habitants**

*Le Conseil Municipal*

# Édito



*Comme dit le proverbe « toutes les bonnes choses ont une fin ».*

*Aussi, après 43 ans de présence au sein du conseil municipal dont 37 en qualité de Maire et de façon concomitante 24 années de président de la communauté de communes Sor et Agout et 12 années de Président de l'association des Maires et élus du Tarn, je considère qu'il est venu le moment de passer le relais et donc je cesserai définitivement mes fonctions d'élu lors de l'échéance de Mars 2026.*

*Tout au long de mes mandats d'élu local, bien secondé par les différentes équipes qui m'ont accompagné, je pense avoir fortement contribué au développement et à l'essor de notre commune dans tous les domaines : économique, environnemental, sociétal, avec toujours comme ligne directrice : l'intérêt général, une gestion rigoureuse des deniers publics et donc une fiscalité locale très supportable pour les citoyens.*

*Mais être maire ce n'est pas seulement être un bon gestionnaire, c'est également accompagner et aider les personnes lorsqu'elles sont confrontées aux aléas de la vie. Et bien, fidèle à mes valeurs, je suis fier d'avoir su leur apporter mon soutien dans ces moments là.*

*Bien entendu, tout au long de ces nombreuses années d'élu responsable tout n'a pas été parfait, la perfection n'existant pas, et si quelques maladresses ont été inconsciemment commises, je ne pense pas que ces quelques erreurs puissent ternir le très bon travail que nous avons, nous tous élus, réalisé pour le bien des Cambounétois et Cambounétoises.*

*Concernant l'avenir de notre commune je suis serein car certain que la nouvelle équipe municipale saura à son tour œuvrer pour le bien de notre chère commune et de ses habitants.*

*Alors avant de conclure ce dernier édito en qualité de maire, je vous adresse à titre personnel et au nom de tous les élus, pour vous et vos proches, mes très sincères vœux de santé et prospérité pour 2026.*

*Vive Cambounet sur le sor*

***Le Maire, Sylvain Fernandez.***



### NAISSANCES

<i>Alice CAMMAGRE</i>	<i>13.01.2025</i>
<i>Elio BEYAERT VILLAJOS</i>	<i>25.02.2025</i>
<i>Léandre GARCIA</i>	<i>17.04.2025</i>
<i>Ambre JOULIÉ</i>	<i>11.06.2025</i>
<i>Nina ROUQUETTE</i>	<i>21.10.2025</i>



### MARIAGES

<i>Oriane REDIE &amp; Gilles CHIENG</i>	<i>le 7 Juin 2025</i>
<i>Mathilde ANDRÉ &amp; Matthieu MAUREL</i>	<i>le 27 Juin 2025</i>
<i>Anaïs MAILLOT &amp; Luc FERNANDEZ</i>	<i>le 19 Juillet 2025</i>
<i>Céline THÉRAULAZ &amp; Sylvain MOLINIER</i>	<i>le 19 Juillet 2025</i>
<i>Clarisse NOURET &amp; Anthony ALBERT</i>	<i>le 16 Août 2025</i>
<i>Jade SOLER &amp; Manuel BLANCO</i>	<i>le 25 Octobre 2025</i>



### DÉCÈS

<i>Christophe DENYS</i>	<i>08 Avril 2025</i>
<i>Francis SAN AGUSTIN</i>	<i>1er Septembre 2025</i>
<i>Bernard DUCLOS</i>	<i>23 Septembre 2025</i>
<i>Adeline CARAYON</i>	<i>27 Septembre 2025</i>
<i>Henri RIGAUD</i>	<i>02 Décembre 2025</i>
<i>Monique SALVAN née OURCET</i>	<i>08 Décembre 2025</i>

*Si vous souhaitez être informé des décès sur la commune, veuillez vous faire connaître auprès du secrétariat de la mairie : mairie@cambounet-sor.fr*



Cette année, notre commune réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés du 15 Janvier au 14 Février 2026

### Comment ça se passe ?

Une lettre du maire sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en main propre. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. **Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.**



Danielle PECH

Deux agents recenseurs dont photos ci-contre identifiables par une carte officielle se rendront à votre domicile.

Merci de leur résERVER  
votre meilleur accueil.



Elsa RIGAL

**Se recenser en ligne est simple et rapide pour vous. Moins de formulaires imprimés, c'est aussi plus économique pour la commune et plus responsable pour l'environnement !**

### Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de **savoir combien de personnes vivent en France** et d'établir **la population officielle de chaque commune**. Le recensement fournit également **des statistiques sur la population** : âge, profession, moyens de transport utilisés, et **sur les logements**, etc.

Les résultats du recensement de la population sont essentiels pour la vie de la commune. Ils permettent de :

Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : **plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante !**

Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.

Définir **le nombre d'élus** au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies, etc. Identifier **les besoins** notamment en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces et de logements.

Pour toute information concernant le recensement de la commune, veuillez contacter le secrétariat de la mairie au 05.63.71.71.87.

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site [le-recensement-et-moi.fr](http://le-recensement-et-moi.fr).

## ATTENTION

### le mode de scrutin change !



Les **listes doivent être paritaires** (composées d'autant de femmes que d'hommes), et **respecter une alternance une femme / un homme ou inversement**. L'application de ce mode de scrutin implique le dépôt de listes de candidats (les candidatures isolées ne sont plus possibles) et la suppression du panachage. **Désormais, si vous ajoutez ou rayez le nom d'au moins un candidat sur votre bulletin de vote, celui-ci sera considéré comme nul.** Il en sera de même si vous modifiez l'ordre des candidats.

Le nombre de conseillers municipaux dépend de la population de la commune. En ce qui concerne Cambounet sur le Sor, le conseil municipal compte 15 conseillers municipaux.



**Fin du panachage des bulletins de vote : la liste est bloquée**

**Date limite d'inscription sur les listes électorales  
6 février 2026**

**Election acquise dès le premier tour**

- ✓ Si **une ou deux listes** sont candidates
- ✓ Si une liste obtient la majorité absolue des suffrages exprimés

Le vote du quart des électeurs inscrits n'est plus requis pour être élu dès le premier tour

**Organisation d'un second tour**

Les listes ayant obtenu au moins 10 % des suffrages exprimés au premier tour sont admises au second tour

Une liste ayant obtenu au moins 10 % des suffrages exprimés au premier tour peut fusionner avec les listes ayant obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés au premier tour

Il n'est plus possible de candidater au second tour uniquement et le **dépôt d'une candidature devient obligatoire pour chaque tour**



Belle cérémonie avec les enfants de l'école et leur chant.  
Merci à Marine, professeur de la classe des CM.

**Quand les hommes vivront d'amour**

**Renaud, David McNeil, Robert Charlebois**

**Quand les hommes vivront d'amour, il n'y aura plus de misère**

**Et commenceront les beaux jours**

**Mais nous, nous serons morts, mon frère**

**Quand les hommes vivront d'amour, ce sera la paix sur la Terre**

**Les soldats seront troubadours**

**Mais nous, nous serons morts, mon frère**

**Dans la grande chaîne de la vie où il fallait que nous passions**

**Où il fallait que nous soyons, nous aurons eu la mauvaise partie**

**Quand les hommes vivront d'amour, il n'y aura plus de misère**

**Les soldats seront troubadours**

**Mais nous, nous serons morts, mon frère**

**Quand les hommes vivront d'amour, il n'y aura plus de frontières**

**Peut-être songeront-ils un jour à nous qui serons morts, mon frère.**

**Dans la grande chaîne de la vie, pour qu'il y ait un meilleur temps**

**Il faut toujours quelques perdants, de la sagesse ici-bas, c'est le prix.**

**REFRAIN**



Le samedi 15 Mars 2025, la Société de chasse de Cambounet sur le sor avec le concours de la Fédération de chasse et de la municipalité organisait une journée nettoyage dans le cadre de l'opération France propre.

Après un café, les bénévoles rejoignaient les bords de routes, le camion de la commune fut vite rempli, toutes les générations confondues ramassèrent papiers, plastiques, verres etc... vers 11 heures, France 3 est venu faire un petit reportage sympa sur cette action.

A midi, tout ce petit monde se retrouvait au foyer pour une collation bien méritée offerte par la municipalité.

Une belle action à refaire, car malheureusement les incivilités se répètent à l'infini.

**Merci à tous pour votre engagement.**

# L'ECOLE



Primaire : [05.63.71.77.48](tel:0563717748)

Maternelle et garderie : [05.63.71.76.66](tel:0563717666)

Cette année scolaire 2025-2026, 100 enfants sont inscrits sur l'école avec la répartition suivante :

- ♦ PS/MS : 23 élèves avec Mme Ingrid Armengaud aidée de Sylvie Lebrasseur et Danièle Pech
- ♦ GS/CP/CE1 : 24 élèves avec Mmes Blandine Aussénac et Sarah Xiong aidées de Anne Cauquil
- ♦ CE1/CE2 : 25 élèves avec Mme Christel Samblas et M Olivier Trouche
- ♦ CM1/CM2 : 28 élèves avec Mmes Marine Viala et Sarah Hamard

**Et toujours beaucoup de projets pour nos chères têtes blondes :**



Les plus petits, PS et GS, fouleront le dance floor pour faire danser les corps, joyeusement :  
ce sera **la Boum de la forêt**. En amont de cette journée « Boum », ils travailleront sur le thème sylvestre.



Les GS, CP et CE1 créeront des **marionnettes** et les mettront en scène, une façon ludique de travailler l'oral.



Les CE1 et CE2 bénéficieront des interventions du CPIE (**Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement**) pour en apprendre davantage sur ces petites bêtes que sont les insectes polliniseurs



Les CM prendront leur envol avec **aéro-club d'Albi** dans le cadre d'un projet scientifique autour du fonctionnement d'un appareil technique : l'avion.



En cette année d'élections, je remercie l'ensemble de l'équipe municipale sortante pour leur soutien et leur engagement auprès de l'école.



# CLUB MYOSOTIS



Bonne et heureuse Année 2026 à tous

En cette nouvelle année, prenez de nouvelles résolutions, venez participer aux différentes activités du club, il y en a sûrement qui vous intéressent.

Voici les activités proposées actuellement et nous sommes ouverts à toute nouvelle proposition :

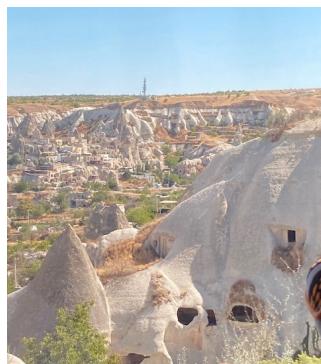
La marche, pour tous les niveaux,  
Les jeux du jeudi : belote scrabble, etc.  
L'atelier informatique  
Le qi gong  
La gymnastique  
Le billard  
Les sorties d'un ou plusieurs jours



Turquie



Sortie Bozouls et Estaing le 20 mai



Cappadoce



Besalu



Voyage de l'Amitié  
13 au 16 octobre 2025

Pour toute information complémentaire  
(voyages, activités...),  
Contacter G. Portes (06 36 22 41 61)  
ou Francine Fernandez (05 63 71 73 57)  
Courriel : [myosotis81580@gmail.com](mailto:myosotis81580@gmail.com)

## Quelques dates à retenir

### Pour les adhérents du club :

- Les rois le **7 janvier**
- l'Assemblée Générale le **28 février**
- Le loto **le 8 mars**
- Le pique-nique **le 23 juin**



Pour sa 2ème année, le **VOLLEY SOFT** affiche complet.

C'est dans une bonne ambiance que les 15 licenciés se retrouvent tous les lundis soir de 18 heures à 19 heures.

Un petit échauffement, quelques exercices basés sur l'apprentissage du volley et un petit match pour s'affronter dans la bonne humeur.

Merci à ce groupe formidable qui a su créer un lien qui va au-delà du sport.

*Sèverine et Lorette*



*Danses Country*



# Recensement citoyen



Si tu as 16 ans dans l'année 2026 pense à venir te faire recenser au secrétariat de la mairie muni du livret de famille et de ta carte d'identité.

Il existe sur la commune un service de portage repas. Pour pouvoir en bénéficier, il suffit de contacter le fournisseur de repas (Algans-Sud restauration à Saïx) pour les commander et venir au secrétariat de la mairie afin d'acheter vos tickets repas ( 8.60 euros le ticket) à ce jour.



## INVERSION DES FRÉQUENCES DE COLLECTE



La CCSA va inverser les fréquences de collecte : **ramassage du tri toutes les semaines et des ordures ménagères tous les 15 jours pour les communes collectées en porte à porte.**

Moins coûteuse et moins risquée que la tarification incitative, cette nouvelle collecte devrait permettre de récupérer des tonnages de tri (papiers et emballages) que l'on retrouve encore dans la poubelle ordures ménagères. Les analyses le prouvent : 37 kg de tri par an et par habitant sont encore dans la poubelle verte. A l'échelle du territoire, c'est un potentiel de 500 tonnes annuelles qui pourraient être triées et valorisées !

**Mise en place à partir du 1<sup>er</sup> février 2026 avec le prochain calendrier de collecte**, que vous recevrez dans votre boîte aux lettres et que vous pouvez retrouver sur notre site internet ou via ce QR code grâce à une carte interactive.



Pour réduire vos déchets, d'autres solutions existent, notamment le tri des biodéchets (déchets de table et de cuisine). Que vous ayez un jardin ou pas, vous trouverez une solution adaptée : **la CCSA distribue gratuitement à chaque foyer composteur, bioseau, sacs orange**. Prenez RDV au 06.65.04.28.96 ou par mail [melanie.damien@communautesoragout.fr](mailto:melanie.damien@communautesoragout.fr) pour retirer votre kit de tri des biodéchets (composteur, bioseau, sacs orange), et participez à l'action collective qui fera diminuer les quantités de déchets à traiter !



### SECRETARIAT DE MAIRIE :

LUNDI -

**FERMÉ LE MATIN 13H30 17H00**

MARDI - MERCREDI - JEUDI - VENDREDI 9H00 - 12H30 13H30 -17H30

☎ : 05.63.71.71.87



[mairie@cambounet-sor.fr](mailto:mairie@cambounet-sor.fr)



cambounet-sor.fr

### **HORAIRES DE PERMANENCES EN MAIRIE POUR LES DÉPOTS DE VOS DOSSIERS D'URBANISME**

LUNDI -

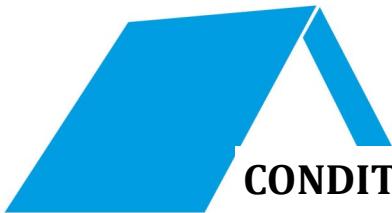
**13H30 17H00**

MARDI - JEUDI -

**9H00 - 12H00 13H30 17H00**

VENDREDI

**9H00 - 12H00**



### **CONDITIONS POUR LOUER LA SALLE DU FOYER**

Être domicilé(e) sur la commune de Cambounet-sur-le-Sor

Être inscrit(e) sur les listes électorales de votre commune

Envoyer un courrier de demande au secrétariat de la mairie.

Montant de la location : **300 euros**

Montant de la caution : **500 euros**

### **VŒUX A LA POPULATION**

**CARNAVAL DE L'APE**

**09 JANVIER 2026**

**REPAS DE LA CHASSE**

**14 FÉVRIER**

**AG CLUB MYOSOTIS**

**22 FÉVRIER**

**LOTO APE ÉCOLE**

**28 FÉVRIER**

**SOIRÉE COUNTRY**

**29 MARS**

**REPAS CLUB MYOSOTIS**

**11 AVRIL**

**MARCHÉ AUX FLEURS DE L'APE**

**25 AVRIL**

**FÊTE DE L'ÉCOLE**

**08 MAI**

**13 JUIN**



# LA RETRAITE

*Un jour,  
un poème...*



***de Jean-François Baudouï***

Une montre arrêtée, oubliée sur le buffet  
Le calendrier n'est plus à jour  
Le baromètre attend son tour  
La télé toujours allumée distille ses publicités  
Petit à petit, la vie tourne au ralenti  
Le matin, les commissions  
Puis retour à la maison  
A midi pile, on mange, peu après on range  
Un coup d'œil aux actualités  
Puis sieste sur le canapé  
Pour changer du quotidien  
Parfois, une visite au médecin  
Avec un peu de chance  
Les enfants viendront dimanche  
Apportant un peu de gaieté  
A cette vie de retraité...

